

Mairie
d'ÉTERCY
Haute-Savoie



Nous contacter

- Téléphone : 04.50.69.71.80
- Email : mairie@etercy74.fr
- www.etercy74.fr
- [www.facebook.com / Etercy/](https://www.facebook.com/Etercy/)



Horaires d'ouverture

- Mardi : 17h00 - 19h00
- Mercredi : 08h00 - 09h00
- Jeudi : 17h00 - 19h00
- Vendredi : 08h00 - 09h00



SOMMAIRE

P.2 **EDITO**

P.3 **ACTUALITÉS**

Budget

- Budget Primitif 2022 - fonctionnement
- Budget Primitif 2022 - investissement

P.4 **Etat-Civil**

- Naissances
- Mariages
- Décès

P.5 **TRAVAUX, URBANISME, AMÉNAGEMENTS**

Aménagement de la route d'Hauteville

P.6 **Sécurité routière**

- Marquage au sol centre-village et reprise des ralentisseurs
- Miroirs de rue
- Haies et voies publiques

P.7 **Vidéoprotection Statistiques Déclaration Préalables et Permis de Construire Entretien des logements communaux Entretien du mobilier urbain**

P.8 **Site cinéraire Jeux des enfants Salubrité Publique Entretien des bornes à incendie Extension de la station d'épuration**

P.9 **Eclairage public**

P.10 **NUMÉRIQUE ET COMMUNICATION**

Fibre optique
Panneau d'affichage

P.10 **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Jardins partagés
Broyage collectif

P.11 **Initiatives croisées Fauchage raisonné Stérilisation des chats errants Haie des écoliers**

P.12 **VIE SCOLAIRE, VIE ASSOCIATIVE**

L'École

- Spectacle de cirque
- Rentrée des classes 2022
- Nouvelle ATSEM
- Périscolaire

P.13 **Vie Associative • Club des Edelweiss • Association des Parents d'Elèves • Comité des Fêtes • Association de Chasse ACCA**

P.14 **• Amicale Sports et Loisirs d'Etercy • Octobre Rose**

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

P.15 **ACTIONS MUNICIPALES ET COMMÉMORATIONS**

Paniers Garnis des Aînés
Commémorations (8 mai et 11 novembre)

P.16 **PROJETS**

Services de proximité
Extension de l'école

P.17 **INTERCOMMUNALITÉ**

Centre aquatique
Transport en commun J'ybus
Plan local d'urbanisme

Ce bulletin municipal a été réalisé par les élus de la commission communication.

Directeur de publication : M. le Maire, Patrick Bastian.

Imprimé par : Abeille Imprimerie - Etercy.

Ne pas jeter sur la voie publique. SIRET 217 401 173 00018 - APE 8411Z

Distribué par nos soins



Chères Éterciennes, chers Éterciens,
C'est avec plaisir qu'aujourd'hui je vous présente ce bulletin Municipal 2022.

Vous avez pu constater toutes les améliorations que nous avons apporté à votre vie quotidienne au cours de cette année, toujours en soutenant les actions du corps enseignant de notre école, nos associations et en préservant la vie du village.

A travers ce bulletin vous pourrez découvrir un peu plus en détails ce qui a été fait au cours de l'année 2021 et une grande partie de 2022, ainsi que les bilans de notre budget communal.

Le développement de notre village est un vaste sujet, puisqu'il touche à la fois la sécurité de circulation, les commodités au service de tous, la création de lien social existant déjà grâce aux jardins partagés et aux manifestations organisées par nos vigoureuses associations dont je salue ici le travail, les nouvelles constructions et l'agrandissement de l'école. Tout est lié finalement et tout doit se faire posément et dans l'ordre. En effet, il n'est pas raisonnable de construire si les infrastructures ne sont pas adaptées et prêtes, si la capacité de l'école est insuffisante mais aussi si notre station d'épuration, aujourd'hui au bord de la saturation, n'est pas agrandie. Ensuite seulement, une extension du village serait possible mais de façon raisonnée et maîtrisée. Toutefois, à l'inverse, créer des infrastructures sans une augmentation palpable de la population n'est pas acceptable non plus. Il faut donc adapter le cadencement de ces projets en les concevant et en les construisant presque concomitamment. C'est à cette tâche délicate que votre équipe municipale s'emploie.

Les infrastructures principales de circulation ont été adaptées, le projet d'extension de l'école avance à grands pas et la création d'un nouveau projet associatif est à l'étude. Les jeunes ne sont pas oubliés, la création du CME (Conseil Municipal des Enfants) en étant la preuve. Notre city-stade va encore se développer et fait l'objet de toute notre attention pour rester aux normes. Seule l'immense flaque d'eau qui se constitue sur le terrain multisports après les pluies ne pourra se régler dans l'immédiat, en raison du coup de réparation très important que cela occasionnerait.

La crise énergétique va sans doute changer notre façon de vivre. L'extinction programmée de l'éclairage public de 23h à 5h00 en constitue l'élément le plus parlant. Notre mairie, notre église et notre école étant chauffées au fuel, nous avons conscience que nous devons nous pencher très prochainement sur une transition énergétique plus vertueuse, plus économique, ainsi qu'à une meilleure isolation de notre école.

Le conseil communautaire, présidé par M. Christian Heison, travaille sur les sujets de nature à améliorer la qualité de vie sur notre territoire. Ainsi l'extension ou la réfection de notre station d'épuration ont bien été prises en compte par M. Heison, que je remercie ici, ainsi que M. Lacombe, vice-président. Ils se sont emparés du sujet en fixant des dates d'échéances assez précises en corrélation avec le développement de notre village : notre OAP et cet agrandissement/rénovation sont interdépendants.

Je présenterai mes vœux à la population au mois de janvier 2023 et ce sera l'occasion pour moi de vous présenter l'équipe municipale si d'aventure certains ne la connaissaient pas et de vous faire part de l'avancée de nos projets et de nos ambitions. Parallèlement, je ne manquerai pas de vous convier à des réunions publiques lorsque nous atteindrons les étapes importantes du mandat ayant trait notamment à l'extension de l'école ou au projet du centre village modifié.

Voilà ce que je peux vous confier aujourd'hui sur nos avancées. Sachez que je reste à l'écoute de chacun et essaye de gérer cette mécanique délicate qu'est la municipalité, au mieux. Je suis prêt à évoquer tous les sujets avec vous sur rendez-vous comme je le fais déjà. Je ne peux faire l'unanimité mais reste objectif et juste selon moi, en tous cas je m'y efforce. Pensez à suivre notre actualité sur le site internet de la mairie et les réseaux sociaux.

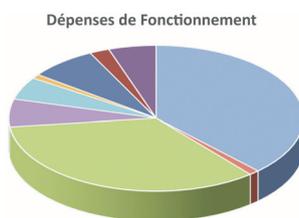
Permettez-moi de vous souhaiter de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année un peu en avance.

Votre maire, Patrick BASTIAN.

BUDGET

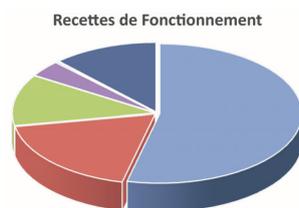
BUDGET PRIMITIF 2022 - FONCTIONNEMENT

Dépenses	2022
Charges à caractère général	290 787,27 €
Dotations aux provisions	8 639,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	261 729,83 €
Autres charges de gestion courante	47 105,62 €
Atténuation de produits	38 668,00 €
Dotations aux Amortissements	7 369,58 €
Dépenses Imprévues	57 050,00 €
Charges financières	16 704,52 €
Déficit Antérieur Reporté	0,00 €
Charges exceptionnelles	40 000,00 €
TOTAL	768 053,82 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuation de produits
- Dépenses Imprévues
- Déficit Antérieur Reporté
- Dotations aux provisions
- Autres charges de gestion courante
- Dotations aux Amortissements
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

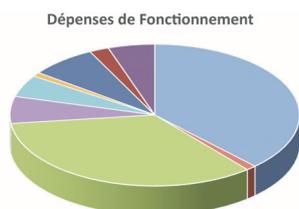
Recettes	2022
Impôts et taxes	412 436,60 €
Dotations et participations	141 641,00 €
Produits des services du domaine et ventes diverses	90 638,22 €
Autres produits de gestion courante	28 700,00 €
Atténuation de charges	1 838,00 €
Produits exceptionnels	800,00 €
Excédent Antérieur Reporté	92 000,00 €
Transferts de charges	0,00 €
TOTAL	768 053,82 €



- Impôts et taxes
- Produits des services du domaine et ventes diverses
- Atténuation de charges
- Excédent Antérieur Reporté
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Transferts de charges

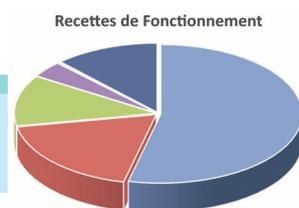
BUDGET PRIMITIF 2022 - INVESTISSEMENT

Dépenses	2022
Déficit antérieur reporté	0,00 €
Remboursements d'emprunts et de dettes	92 770,58 €
Immobilisations incorporelles	70 000,00 €
Immobilisations corporelles	1 026 533,44 €
Autres immobilisations financières	20 342,98 €
TOTAL	1 209 647,00 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuation de produits
- Dépenses Imprévues
- Déficit Antérieur Reporté
- Dotations aux provisions
- Autres charges de gestion courante
- Dotations aux Amortissements
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

Recettes	2022
Opérations d'ordre entre section	7 369,58 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	655 751,36 €
Dotations, fonds divers et réserves	135 109,54 €
Subventions d'investissement	411 416,52 €
TOTAL	1 209 647,00 €



- Impôts et taxes
- Produits des services du domaine et ventes diverses
- Atténuation de charges
- Excédent Antérieur Reporté
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Transferts de charges

ÉTAT CIVIL

Naissances 2021-Octobre2022

ALDEGUER Nathanaël, Philippe	6 novembre 2021
ARMAND Chrys	20 mai 2021
BRUNIER Mattéo, Christian, Dominique	24 décembre 2021
CHANUT Liv	11 juin 2021
DELETRAZ Kalie, Annie, Jeanne	7 septembre 2021
FABIOUX Timéo, Yoann	31 janvier 2021
FAVRE Marceau, Ernest, Jean	23 Octobre 2021
HETSCH Mathias	29 Octobre 2021
JAVOR Naida	5 mai 2021
LACOMBE Kara, Florielle, Christiane	30 avril 2021
LAUZE Léonard, André, Daniel	11 mai 2021
LOZAC'HMEUR PAGE Ulysse, Aldébaran	18 mars 2021
LUJAN THIAW Safira	2 novembre 2021
MARTEL Sacha, François, Pierre	1er juillet 2021
RICARD Mila	18 mai 2021
SCHOEB Lorine, Anaé	5 août 2021
VERLOO BAUDINO Ethan, Killian, Emile	2 juin 2021
BELLEVILLE Léane	2 mars 2022
DEBBECHE Noah	21 février 2022
FOSSAT DUMURGER Léna, Lola	1er juillet 2022
LINARES ROUQUIER Louca	12 février 2022
VIEILLARD Elise, Louise	24 juin 2022

Mariages 2021-mai 2022

Marc François Louis TARDY et Béatrice Brigitte CHAIX	12 juin 2021
Christophe FAUQUET et Caroline Michèle Georgette CUILLE	25 septembre 2021
Fabio TURRI et Jennifer FRANCOIS	18 décembre 2021
Jérémy Antoine Luc PERUZZO et Marie-Charlotte Michel Bernadette ROUSSEY... ..	07 mai 2022
Manuel LOPES DA FONSECA et Laura MASULLO	11 juin 2022
Cyril Thomas Michel MEGEVAND et Lauryn Sophie BUGNON	18 juin 2022
Matthieu Etienne TINJOURD et Octavie Micheline Andrée BUYVILART-TESSIER	23 juillet 2022
Vincent Yohan BOUSSY et Siolane LOW	06 août 2022
Nicolas Arold Joris MEGEVAND et Jessica Corinne Stéphanie VANTROYS	27 août 2022
Laurent Didier CHATAIN et Brigitte FLANDÉ	16 septembre 2022
Albert, François GIRARD et Claire, Marie VALETTE	26 novembre 2022
Franck, Georges RODRIGUEZ et Barbara CALTAVUTURO	17 décembre 2022

Décès 2021-mai 2022

VINDRET Marc, Louis, Antoine	31 mai 2021
POLLIENS Jean, Émile	21 août 2021
BOGUET Robert, Marcel, François	25 février 2022

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE D'HAUTEVILLE

Afin de réduire la vitesse des véhicules et de sécuriser le déplacement des piétons sur la route d'Hauteville, pour la partie comprise entre la route de la Fruitière et la route des Frasses, des travaux de voirie ont débuté en décembre 2021 pour s'achever officiellement fin juin 2022.

De nombreux aménagements ont été réalisés

- Passage des réseaux secs dans les fourreaux situés sous la chaussée ;
- Rénovation des réseaux d'eaux pluviales ;
- Contrôle et/ou changement des bornes à incendie (entretien confié à la SAUR) ;
- Construction de murets et trottoirs ;
- Mise en place d'une chicane ;
- Remplacement des candélabres vieillissants par des lampadaires à LED, moins énergivores et moins polluants. De plus, les anciens candélabres situés route des Edelweiss ont été remplacés par ce même type de lampadaire à LED ainsi qu'au city-stade et au parking de l'école.

Reste en attente

- Le passage en fourreaux enterrés des câbles aériens par l'opérateur téléphonique ;
- La suppression de 7 poteaux bois et 2 bétons, ainsi que le rebouchage et le goudronnage de la voirie correspondant ;
- Le réhaussement du ralentisseur face à la route des Edelweiss en raison de la vitesse excessive de certains automobilistes.

Ce chantier important a été achevé avec un mois d'avance sur le délai prévu. Un soulagement pour les usagers et les riverains qui subissaient quotidiennement les effets du mauvais état de cette artère principale. Les passages en voiture inconfortables et les désagréments dus au ruissellement de l'eau chez les riverains sont de l'histoire ancienne. Les piétons cheminent en toute sécurité.

L'inauguration officielle de la rénovation de ce tronçon aura lieu après l'enfouissement des câbles.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Marquage au sol et reprise des ralentisseurs



Dans la continuité des aménagements réalisés sur une partie de la route d'Hauteville, la Municipalité a fait effectuer des travaux de marquage au sol sur la RD 238 au centre-village :

- Inscription "priorité à droite" et "vitesse limitée à 30 km/h" pour la portion de voie rénovée ainsi que sur toutes les autres voies concernées ;
- Réfection des passages piétons à moitié effacés ;
- Re-matérialisation du marquage type "dents de scie" réglementaire sur les ralentisseurs ;
- Amointrissement des ralentisseurs sur la RD238, devant la route des Luches et devant l'école ;
- Réhaussement d'un ralentisseur route de la Fruitière.

Miroirs de rue



Pour des raisons de sécurité routière, la municipalité a fait poser des miroirs de rue au niveau du 80 route d'Hauteville et au droit de la route de Claven.

Cependant, suite à de nombreuses demandes, nous rappelons ici que l'installation d'un miroir de rue doit rester exceptionnelle. Pour des raisons de coût, bien sûr, mais surtout car ce dispositif est soumis à un cadre réglementaire spécifique et doit réunir plusieurs conditions essentielles :

- L'établissement d'un régime de priorité, avec obligation d'arrêt au panneau « stop » sur la branche de l'intersection où les usagers ont une visibilité réduite ;
- Le positionnement du panneau "stop" en question sur une route où le trafic est principalement local ;
- Une limitation de vitesse sur la route prioritaire inférieure ou égale à 60 km/h ;
- Une fixation à plus de 2,30 m du sol ;
- Une distance de moins de 15 m entre le miroir et la ligne d'arrêt.

Haies et voies publiques

Les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et des véhicules et en réduisant la visibilité. Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public.

La réglementation (article 671 et suivants du Code Civil) limite les végétations débordantes sur le domaine public mettant en danger les piétons, les personnes à mobilité réduite et les parents avec poussette : les piétons doivent pouvoir emprunter en toute sécurité et circuler aisément et librement sur les trottoirs. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

VIDÉOPROTECTION



Le dispositif de vidéoprotection a été renforcé avec l'installation de caméras de surveillance à lecture de plaques situées route d'Annecy, à l'entrée de la commune.

Ce nouveau dispositif, approuvé par le conseil municipal du 16 décembre 2021, a reçu l'approbation de la Préfecture et est entré en fonction en juillet dernier.

Enfin, la municipalité a également fait procéder au remplacement des caméras déjà existantes par de nouveaux appareils plus performants.

STATISTIQUES DÉCLARATIONS PRÉALABLES ET PERMIS DE CONSTRUIRE

En 2022 :

- 43 déclarations préalables de travaux ont été instruites contre une trentaine par an habituellement et 70 l'an dernier. Cette augmentation s'explique notamment par les demandes des nouvelles habitations (Terrasses de Jade, Villas de l'Adret, Jardins de Charmessy) ;
- 10 permis de construire ont été transmis pour études à la Communauté de

Communes en charge de l'urbanisme ;

- Un permis de démolir a été délivré (M. BERTHET Christophe) ;
- Un permis d'aménager (DF2G pour le futur lotissement « le Clos de Moidon »).

ENTRETIEN DES LOGEMENTS COMMUNAUX



La canalisation d'eaux usées du logement du presbytere situé au rez-de-chaussée, actuellement loué, a été partiellement reprise par l'entreprise Mithieux TP et sous la direction de notre maître d'œuvre, le Cabinet Longeray.

ENTRETIEN DU MOBILIER URBAIN



Après celui du Bioley, l'abribus situé route d'Hauteville a été entièrement rénové. De même, le toit du transformateur route des Frasses a été réparé et toutes les parties boisées des locaux municipaux ont été traitées par notre agent municipal.

SITE CINÉRAIRE



Le 20 septembre 2022 dernier, suite à la délibération du conseil municipal du 19 mai 2022, la mairie a fait installer quatre cavurnes supplémentaires, afin d'accueillir nos défunts. Elles sont destinées aux urnes d'incinération.

Installées au même emplacement que les précédentes dans le cimetière, elles ont été aménagées avec pavage, gravillons et bordures en granit. Elles constituent un espace cinéraire distinct. 7 cavurnes sont donc désormais disponibles à la vente en mairie, au prix de 500 euros pour les concessions trentenaires et 660 euros pour les cinquantenaires.

Différents modèles de monuments adaptés sont visibles en mairie, et consultables aux horaires d'ouverture de celle-ci. Elles peuvent être ensuite acquises par l'intermédiaire d'une entreprise funéraire.

SALUBRITÉ PUBLIQUE



Des poubelles supplémentaires ainsi que des sanidogs ont été installés route d'Hauteville et à proximité de l'école. Si ces installations limitent notablement les déchets et les déjections canines sur la voie publique, la municipalité développera ce type d'installations.

EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION

Le 24 juin dernier, M. le Maire a reçu M. Jean-Pierre LACOMBE, vice-Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, compétente en matière de gestion des eaux usées sur le territoire, ainsi qu'un représentant de la Direction Départementale des Territoires (DDT) afin d'évoquer la capacité de la station d'épuration d'Etercy.

Celle-ci arrive bientôt à saturation et la réalisation d'une extension ou d'une autre filière de traitement a été actée et sera réalisée à terme.

JEUX DES ENFANTS



Vendredi 21 octobre 2022, l'aire de jeux des tout-petits a pu rouvrir après rénovation. Nous avons fait en sorte que sa fermeture soit la plus courte possible, malgré un délai incompressible entre l'intervention de l'entreprise en charge des travaux et le séchage du sol.

Le tourniquet étant trop vétuste pour être encore une fois réparé, le conseil municipal a décidé de veiller à la sécurité de nos enfants en remplaçant ce module et en rénovant le sol autour. Suite aux nouvelles normes imposant des distances plus importantes entre les jeux et les clôtures, il a été décidé de remplacer le tourniquet par un toboggan.

Le jeu à ressort, encore en état, a été installé dans la cour de l'école, à la place de celui qui était cassé. Le sol ayant été réparé en partie, le grand toboggan reste inchangé pour l'instant. Il sera lui aussi remplacé par une structure plus importante dans l'avenir.

La mairie rappelle aux parents que ces jeux sont réservés aux plus jeunes, sous leur responsabilité. Merci de signaler tout incident ou problème en relation avec ces équipements ludiques.

ENTRETIEN DES BORNES À INCENDIE



Les bornes incendie ont toutes été contrôlées et rénovées cet été par la société SAUR, qui a obtenu la délégation de la municipalité pour cette gestion, compétence obligatoire des communes. Elles ont été numérotées, leurs débits et fonctionnements ont été vérifiés et validés.



Dans le cadre du plan de sobriété énergétique nationale et conformément à la délibération du 10 février 2022 dernier, notre commune a procédé à l'extinction partielle de l'éclairage public, de 23h00 à 05h00. En effet, à ce jour, seule la RD 238 et les carrefours considérés comme dangereux restent éclairés.

Prochain, il sera proposé au conseil municipal de voter pour l'extinction totale, si la proposition est acceptée celle-ci sera effectuée dans la foulée.

Ces mesures permettent de :

- **Compenser la hausse des prix de l'énergie :**

L'éclairage public représente près de 75% de la facture d'électricité de la commune. En réduisant l'éclairage public, la municipalité réalisera une économie substantielle (en prenant compte des tarifs de l'électricité à ce jour ; si les tarifs augmentent, l'économie sera alors plus importante).

- **Protéger la biodiversité nocturne :**

De nombreuses espèces sont affectées par l'éclairage nocturne qui occasionne un faisceau de pièges écologiques : perte de repère des animaux, modification du rapport proie-prédateur, dégradation des habitats naturels et perturbation des migrations. L'éclairage artificiel a aussi un impact sur la flore, retardant la chute des feuilles, dégradant la photosynthèse, perturbant la germination et empêchant la pollinisation nocturne des plantes par les papillons de nuit.

- **Protéger la santé humaine :**

Les faisceaux de lumière artificielle dans les habitations la nuit peuvent avoir des effets néfastes sur notre organisme. Vivre à la campagne c'est aussi choisir d'échapper à la luminosité constante des villes.

- **Réduire la pollution lumineuse**

Ces mesures s'inscrivent dans un effort déjà entrepris par la commune d'Etercy de repenser son schéma d'éclairage public. Chaque action est pesée en privilégiant les technologies moins consommatrices (LED) et un éclairage mieux focalisé sur la zone à éclairer.

Ainsi, dans un souci de cohérence, les illuminations de Noël qui seront installées pour les fêtes s'éteindront à 23h00 comme le reste des luminaires.

NUMÉRIQUE ET COMMUNICATION

FIBRE OPTIQUE

La fibre optique est enfin déployée sur l'ensemble de notre commune. Nous en profitons pour vous rappeler qu'en cas de coupures ou de problèmes de réseau, vous devez contactez Altitude Infra (www.altitudeinfra.fr/) et/ou votre opérateur. La mairie n'est pas en capacité de répondre aux problèmes techniques, quels qu'ils soient.

PANNEAUX D'AFFICHAGE



Deux nouveaux panneaux d'affichage, identiques à ceux déjà en place, ont été installés par notre agent communal devant la mairie. Cela augmente la capacité d'affichage administratif et permet la mise en exergue d'informations associatives et autres.

En outre, le panneau devant l'école, route d'Annecy, a été dégagé pour une meilleure visibilité.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

JARDINS PARTAGÉS



La mairie a fait installer deux récupérateurs d'eau sous le toit du local technique. Récupérer l'eau de pluie permet de faire des économies, de préserver les nappes phréatiques en limitant l'usage d'eau potable et de stocker l'eau durant les périodes de sécheresse. En outre, en paillant au maximum les cultures, on économise davantage l'eau, un bien de plus en plus précieux. La sécheresse de cet été est venue nous le rappeler impérieusement.

Par extension, la commune étudie la possibilité de faire installer des récupérateurs d'eau sur l'ensemble des bâtiments publics, pour l'arrosage des bacs à fleurs, le petit potager de l'école et les espaces verts.

BROYAGE COLLECTIF



Samedi 1^{er} octobre a eu lieu la 3^{ème} session de broyage collectif, en partenariat avec le service Prévention et Valorisation des Déchets de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

Après inscriptions sur le site de la commune, les Eterciens ont apporté leurs branchages et autres tailles d'automne à notre agent communal afin de les valoriser en broyat pour pailler, composter ou aménager les massifs. Cette proposition éco-responsable permet d'éviter les allers-retours individuels en déchetterie et les feux illicites de déchets verts.

Afin d'améliorer encore la démarche, nous pourrions mutualiser l'usage de remorques ou de camions privés pour récupérer les branchages chez les particuliers et les apporter au local de la fruitière. Vos propositions ou idées sont les bienvenues.

INITIATIVES CROISÉES



A l'occasion de cette matinée de broyage, le collectif citoyen des jardins partagés a présenté la première récolte de la parcelle communale cultivée collectivement, récolte abondante en dépit de la sécheresse et du manque d'eau de cet été.

Les personnes présentes ont pu déguster une délicieuse soupe automnale, concoctée et cuite sur place. Un beau moment d'échange et de partage, à renouveler, de l'avis de tous.

LA HAIE DES ÉCOLIERS



La re-végétalisation de la haie du chemin des écoliers a porté ses fruits. Aujourd'hui, l'allée est constituée de pommiers, poiriers, groseilliers, cassissiers, framboisiers, noisetiers et autres arbustes d'ornements. Les enfants ont pu profiter des premiers fruits à la belle saison.

FAUCHAGE RAISONNÉ



Pour ceux qui s'interrogent sur la périodicité du fauchage, sachez que votre mairie ne déroge pas à sa mission de fauchage mais que plusieurs paramètres doivent être réunis pour : disponibilité de l'artisan, météo adéquate, respect de la biodiversité.

En effet, dans le cadre de la préservation de la biodiversité nous privilégions désormais la pratique du fauchage raisonné contre la fauche intensive qui tue 70% de la biodiversité.

Les principes :

- Limiter la hauteur de coupe ;
- Limiter les interventions de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers ;
- Repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant dans ces milieux.

En résumé, "faucher autant que nécessaire, mais aussi peu que possible" : tout le monde y trouve son compte et de nombreuses variétés de fleurs mellifères réapparaissent sur nos bords de route !

STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Le savez-vous ? Les chats se reproduisent à un rythme effréné. A partir d'un seul couple, on obtient au bout de 4 ans un total de 20 736 individus. Statistiquement, environ 5000 d'entre eux trouveront un foyer. Les autres vivront en refuge ou s'installeront sur un terrain avec d'autres "chats libres". Ces derniers se reproduiront à leur tour puis mourront de maladies, de blessures ou écrasés sur la route.

Depuis 2 ans, la municipalité souscrit une convention avec 30 millions d'amis afin de mettre en place à moindre coût des campagnes de capture et de stérilisation des chats errants en partenariat avec la SPA. Trois campagnes ont été effectuées sur différentes zones du chef-lieu afin de limiter la prolifération des chats dans la traversée du village, ce qui représente un danger pour la circulation.

Une nouvelle campagne a été budgétée pour la fin d'année 2022.

Propriétaires de chats : merci de participer à cet effort en stérilisant votre animal, mâle ou femelle.

ÉCOLE

Spectacle de cirque



Tous les enfants de l'école ont participé à un grand projet cirque qui s'est concrétisé le 7 juin 2022 dernier par une magnifique représentation au Quai des Arts de Rumilly, devant une salle comble et admirative. La mairie a financé la location de la salle de spectacles à hauteur de 1400 € Une grande partie de l'équipe municipale s'est déplacée pour applaudir les petits circassiens en herbe.

Rentrée des classes



Suite à de nouvelles inscriptions, les 5 classes pour l'année scolaire 2022-2023 sont réparties ainsi :

- Classe de **Sonia DE SA DOMINGUES** :
13 PS + 17 MS = 30 élèves ;
- Classe de **Julie Vincent** :
15 GS + 8 CP = 23 élèves ;
- Classe de **Frédérique Rossi** :
9 CP + 13 CE1 = 22 élèves,
déchargée le lundi par **Chloé Prévost** ;
- Classe de **Laure Ferran** :
6 CE1 + 10 CE2 + 6 CM1 = 22 élèves,
complétée par **Cyrielle Monastra** les jeudis
et Vendredis ;
- Classe de **Laurent Brachet** :
3 CM1 + 13 CM2 = 26 élèves

Périscolaire



L'équipe périscolaire est composée de Sophie Biston (responsable du périscolaire), Stéphanie Covet, Mélodie Aleo, Aleksandra Damjanovic, Lily Geslin, Véronique Evieux et Amir Nezirovic.

Cette année, de nombreux enfants sont inscrits à la garderie du soir notamment les mardis et jeudis. Cependant, la PMI nous oblige à ne pas dépasser le nombre de 46 élèves eu égard au nombre de m² de nos locaux. Nous avons donc dû effectuer un quota afin de respecter cette réglementation.

Merci donc de bien penser à inscrire vos enfants via le logiciel 3DOuest, au plus tard le jeudi à 18h30 pour la semaine suivante. Vous pouvez également les inscrire au mois ou à l'année.

Attention, pensez bien à désinscrire également votre enfant si vous souhaitez annuler l'un des services périscolaire (garderie et cantine) afin de ne pas être facturé.

Nouvelle ATSEM



Au sein de l'équipe scolaire, nous avons accueilli Sandrine Vidal, notre 2^{ème} ATSEM, au côté de Maggy Lacome. Toutes les deux sont à temps plein et sont présentes également en renfort de la garderie matin et soir ainsi que sur le temps de cantine. Bienvenue à elle !

VIE ASSOCIATIVE

Club des Edelweiss



Le Club des Edelweiss se réunit généralement tous les mardis à la salle communale.

Louis Rosset, le président, et Anne-Marie Drevet, organisent des jeux et des activités pour les membres de l'association, portés par leur investissement et leur dynamisme.

L'association a organisé sa vente de fleurs et de plantes le 15 mai 2022 à la salle communale. Encore un franc succès pour cette manifestation très attendue, avec buvette et petite restauration.

En outre, l'association a organisé son traditionnel repas d'été le 28 juin 2022, auquel était convié le maire et notre secrétaire de mairie.

Association des parents d'élèves

L'année 2022 fut marquée par le retour des animations traditionnelles de l'APE.

Le loto annuel s'est déroulé le 14 mai 2022, et comme à son habitude, il a rassemblé un large public, grâce au dynamisme de l'équipe et des bénévoles. C'est l'événement le plus bénéfique de l'année et il demande une organisation importante.

La kermesse de l'école a eu lieu samedi 11 juin sous un soleil éclatant. Au programme de la journée : buvette et petite restauration, stands de jeux, animations, château gonflable et bonne humeur... La chorale de l'école, toutes classes confondues, a chanté les chansons apprises cette année sous la houlette bienveillante du maître, Laurent Brachet.

La boum d'Halloween qui a eu lieu le 31 octobre 2022 a encore enchanté un grand nombre d'enfants et parents qui ont pu assister à l'élection du meilleur déguisement.

Avec d'autres actions au long cours comme la vente de plats chauds ou encore la tombola de Pâques, l'APE a pu apporter un soutien financier de **6316 €** à l'école.

Merci aux parents qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour que nos enfants puissent participer à des activités et des sorties pédagogiques toute l'année. On n'est jamais assez nombreux !

Comité des Fêtes



Pour le plus grand bonheur des petits Éterciens, le Comité des Fêtes a organisé sa traditionnelle chasse aux œufs. L'événement, dont le succès a dépassé les prévisions des organisateurs, a permis au nouveau président, Thomas Baretzski, de lancer 2022 sous le signe du rassemblement !

La fête du village, le 25 juin 2022, fut également plébiscitée par les Eterciens, heureux de pouvoir se rassembler à nouveau autour d'une buvette et de grillades, le tout en musique.

L'association est également à l'initiative de la création de 4 chemins de balades sur la commune, disponibles sur le site Internet de la mairie et affiché sur les panneaux communaux.

Sans oublier comme chaque année, le tant attendu marché d'automne, en partenariat avec le Club des Edelweiss, l'APE, et l'ASLE à l'occasion d'Octobre Rose.

Association de la chasse ACCA

Pour la saison 2022-2023, la chasse est ouverte du dimanche 11 septembre 2022 au dimanche 19 février 2023.

Les jours de chasse se déroulent comme suit :

- Les lundis et mardis : sans chiens car uniquement tirs d'oiseaux ;
- Les jeudis, samedis & dimanches avec chiens ;

La chasse est autorisée les jours fériés.

Amicale Sports et Loisirs (ASLE)

Pour le plaisir de beaucoup d'Eterciens, le président Stéphane Didillon propose un choix multiple d'activités ouvert à tous, petits et grands :

- **YOGA** : le lundi de 18h30 à 19h45 et de 19h45 à 21h00 ;
- **MOBILISATION Articulaire et Musculaire** : le mardi de 10h30 à 11h30 ;
- **ZUMBA ADOS** : le mercredi de 16h30 à 17h30 ;
- **ZUMBA ADULTES** : le mercredi de 17h45 à 18h45 ;
- **RENFORCEMENT MUSCULAIRE** : le mercredi de 19h00 à 20h00 ;
- **PILATE** : le jeudi de 18h à 19h et de 19h15 à 20h15.

Octobre Rose



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée le 22 Octobre 2022 la 2ème édition de la journée solidaire dédiée à Octobre Rose dans notre commune. Cette fois-ci, la mobilisation a été prise en main et orchestrée brillamment par 4 associations : Le Comité des Fêtes, l'APE, le club des Edelweiss et l'ASLE.

Les visiteurs sont venus nombreux profiter de toutes les bonnes opportunités de cette journée : producteurs locaux, créateurs, vente de fleurs, stands de jeux pour les enfants, espace de sensibilisation, bonne humeur et convivialité, repas et buvette.

M. le maire et l'équipe municipale renouvellent leurs chaleureux remerciements aux bénévoles qui se sont investis dans cette grande journée.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Vendredi 14 Octobre 2022, à l'initiative des Commissions Développement Durable et Vie Scolaire, avec le soutien du maire, de ses adjoints, des élus et de l'équipe enseignante, a eu lieu l'élection du premier Conseil Municipal des Enfants d'Etercy.

A la rentrée, plusieurs enfants s'étaient portés candidats et ont mené une campagne électorale auprès de leurs camarades. A l'issue d'un scrutin majoritaire à 1 tour auquel ont participé les élèves de CM, ont été élus paritairement 3 élèves de CM2 et 3 élèves de CM1, dont 3 filles et 3 garçons. Les élèves de CM2 élus le sont pour 1 an et ceux de CM1 nouveaux CM1 seront élus.

Félicitations à Alexis Belleville, Adèle Guittard, Maëlyne Armand, Yannis Aouine, Nathane Hié-Bellon et Zoé Servettaz et bravo à tous les candidats d'avoir eu le courage de se présenter.

Le Conseil Municipal des Enfants est un projet citoyen à vocation éducative qui a pour ambition de former les jeunes élus à la notion d'engagement, à appréhender les droits et les devoirs du citoyen. Il répond à la volonté de la municipalité de permettre l'expression des enfants de la commune. C'est également un espace de réflexion, de discussion, de propositions et d'action pour les jeunes élus afin qu'ils se sentent acteurs et responsables de leur environnement en lien étroit avec la municipalité.

Les 6 jeunes élus ont eu l'occasion d'arborer pour la première fois leur écharpe officielle lors de la cérémonie du 11 novembre 2022. Ils se réuniront périodiquement pour évoquer les sujets qui leurs tiennent à cœur et se feront l'écho des demandes ou suggestions de leurs camarades sous la direction de deux adjoints et d'une conseillère municipale.

ACTIONS MUNICIPALES ET COMMÉMORATIONS

PANIER GARNI DES AINÉS



Cette année encore, la Commission Vie Sociale a pallié à l'annulation du traditionnel repas des aînés en offrant des paniers garnis à chacun des plus de 65 ans de la commune. La municipalité est très attachée au maintien des liens avec nos anciens, aussi attentive à leurs besoins que respectueuse de leur précieuse expérience.

Pour l'année 2023, nous espérons pouvoir rétablir le repas des aînés tant apprécié, prévu initialement au mois de janvier.

COMMÉMORATIONS



Le 8 mai et le 11 novembre, dans tout le pays, l'heure est au devoir de mémoire. Etercy ne fait pas exception. Pour des raisons historiques, nos commémorations se déroulent en étroite collaboration avec la commune de Chavanod, en présence de nos maires respectifs, d'anciens combattants, de portes-drapeaux et de représentants des pompiers.

Discours officiels, dépôts de gerbe, remises de médailles, minute de silence, témoignages et chorales d'enfants ponctuent ces temps de recueillement et d'hommage aux morts. Entre les deux cérémonies, une gerbe de fleurs est traditionnellement déposée au monument aux morts de la route des Creuses.

Le verre de l'amitié, proposé en alternance à Chavanod puis à Etercy, vient clôturer ces matinées dévolues au souvenir.



Photo de la soirée du comité des fêtes

SERVICES DE PROXIMITÉ

L'étude de marché réalisée en avril par trois étudiants de l'IUT d'Annecy nous a permis de confirmer l'intérêt des habitants pour la présence de services de proximité dans notre commune. Nous remercions toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire, ainsi que celles et ceux qui ont participé aux groupes de travail.

Suite à cette étude, et compte-tenu de nos contraintes, nous travaillons sur différentes pistes pour répondre à ce besoin :

- Pérenniser les services d'un épicier ambulant qui se déplace chez les particuliers sur demande et sur rendez-vous ;
- Contractualiser la venue d'un camion-épicerie qui stationnerait un jour par semaine dans notre commune à un horaire fixe et adapté. Etude d'un prestataire en cours ;
- Soutenir le développement d'une nouvelle association culturelle qui se propose de gérer un café associatif, pensé comme un lieu de rencontres, de convivialité et de créativité.

EXTENSION DE L'ÉCOLE

Ces 3 dernières années, le nombre d'élèves a été en constante augmentation dans notre petite école communale, au point que nous avons dû ouvrir une 5^{ème} classe en 2020, dès le début de notre mandat, en réquisitionnant la salle de garderie.

Les constructions à venir préfigurent que de nouvelles inscriptions viendront encore augmenter les effectifs. En outre, le Covid-19 nous a imposé de respecter un espace réglementaire entre les élèves et les enseignants. Le réfectoire et la cuisine conçus pour une quarantaine d'élèves à l'origine deviendront rapidement trop exigus.

La conclusion s'impose d'elle-même : notre école nécessite un agrandissement !

Par souci de rationalité, votre équipe municipale réfléchit à la création d'une extension qui aurait pour vocation de servir prioritairement à la restauration scolaire et aux besoins clés de l'école (espace de motricité, bureaux des enseignants, optimisation des classes, agrandissement du dortoir...), mais également aux activités des différentes associations du village.

La mairie dispose d'un terrain jouxtant l'école d'une superficie conséquente, ce qui pourrait permettre l'extension de l'école ou la création d'un bâtiment indépendant mais relié à l'école, d'une cour aménagée et arborée, ainsi que d'un préau.

La municipalité a conclu une convention en fin d'année dernière avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) afin d'accompagner les élus dans leur réflexion. Celui-ci apporte aide et accompagnement dans le projet en définissant un cahier des charges, optimisant les coûts et l'agencement de l'espace, en proposant des solutions d'aménagements extérieurs et intérieurs. En outre, le Cabinet Géomètres-Experts DAVIET-BISSON a réalisé de nouveaux métrés du bâtiment de l'école afin de pouvoir engager des études d'ici à la fin de l'année.

La dernière réunion avec le CAUE en octobre a mis en évidence les questions cruciales du coût des travaux (augmentation du prix des matériaux, de la main d'œuvre...) des normes légales et également des nécessités écologiques. Autant de points clefs qu'il nous faut prendre en compte dans la réflexion.

TRANSPORT EN COMMUN J'Y BUS

Dès janvier 2023, deux nouvelles lignes de bus desserviront l'Albanais.

La Commune d'Etercy est concernée par la ligne J4 qui reliera Rumilly à Chavanod, en passant par Sales, Marcellaz-Albanais et donc Etercy. Un changement à Chavanod permettra même de se rendre jusqu'à Annecy !

L'autre ligne mise en service, la ligne J5, partira de Rumilly pour rallier Poisy via Vallières-sur-Fier, Hauteville-sur-Fier et Vaulx.

Ces lignes circuleront toute l'année du lundi au vendredi, de 06h45 à 20h00 environ avec un passage toutes les 01h40 environ.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'enquête publique portant sur le projet de modification n°1 de Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) s'est déroulée du 03 juin au 04 juillet dernier.

La règle sur la "bande des 20 mètres" va être supprimée et remplacée par de nouvelles règles ayant trait à la distance des constructions sur un même tènement, et une limitation de la hauteur des bâtiments.

Dès que cette modification entrera en vigueur, elle sera consultable en ligne.



*Bonnes Fêtes
de Fin d'Année*

